S'associer sur une ferme existante

Définir un projet commun et une organisation de travail performante

PUBLIC CIBLE

Agriculteur installé et nouvel arrivant sur la ferme.

OBJECTIFS

Avec l'arrivée d'un·e nouvel·le associé·e, il est important de redéfinir un projet commun pour la ferme et de construire des règles de fonctionnement performantes et respectueuses de chacun·e.

ENJEUX

Formation qui peut être adaptée en fonction de vos besoins et attentes. Possibilité de bénéficier d'un accompagnement individuel en fin de formation.

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis nécessaire

CONTENU

Jour 1 :
- Identifier les quatre conditions de réussite d'un projet collectif agricole
- Aspirations et motivations de chacun sur la ferme
- Définition d'un projet commun pour la ferme

Jour 2 :
- Lister les différents thèmes composant un règlement intérieur
- Identifier les règles communes pour le partage du travail/des responsabilités / de l'argent
- Conduire et animer une réunion de travail

Accompagnement individuel possible.
A définir en fonction des problématiques de chacun

• un certificat de réalisation sera remis à chaque stagiaire

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Apports, temps de travail individuel, échanges, synthèse de la formatrice

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Les connaissances et compétences acquises par chacun des stagiaires seront évaluées au moyen d'un questionnaire individuel remis en fin de formation.

DÉCLARATION D'ACTIVITÉ DE L'OF

ARDEAR Aura
OF : 82690566569

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR
ADDEAR de l'Ain

DURÉE : 2 jour(s)

DATE LIMITE : 30/09/2025

TARIFS

Finançable par le fond de formation Vivea

Adhésion à l'ADDEAR 01 obligatoire

ATTESTATION

Aucune

RENSEIGNEMENTS

Claudine PITIOT BECHE
pratiquespaysannes@addear01.fr
ADDEAR 01
07 70 19 76 58
www.agriculturepaysanne.org

MENTIONS

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.
Pas d'équivalence ni de passerelles vers d'autres formations.
Débouchés : vers la création d'activité en agriculture paysanne
https://www.agriculturepaysanne.org/Conditions-Generales.

SATISFACTION : 95,75% (MAJ juill/25)

NOTE : Repas partagé avec les produits de chacun

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
02/03/2026	MCC 01000 Ain	Claudine Pitiot-Bêche, accompagnatrice des collectifs en création à l'Addear 01
12/10/2026	MCC 01000 Ain	Claudine Pitiot-Bêche, accompagnatrice des collectifs en création à l'Addear 01

THÈMES

FINANCEURS

Approche globale | Autonomie | Comptabilité gestion | S\'associer / coopérer

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation (Voir la fiche)